

PARTIE 1 : Cours (8 points)

1. Citez et expliquez 3 des principes comptables qui sont à la base de la comptabilité ?
2. Expliquez les qualités suivantes de l'information comptable :
 - Image fidèle
 - Régularité et sincérité

PARTIE 2 : Applications (32 points)

TRAVAIL 1

PEREY		
Fact n° 1324		
10-oct	Doit	Blanc
Marchandises		1570
Remise 15%		235,50
Net commercial		1334,5
Escompte 2%		96,69
Net financier		1237,81
TVA 19,6%		956,33
Net à payer		2564,14

BLANC		
Fact n° 3270		
15-oct	Doit	Zelder
Marchandises		875,00
Remise 10% 20%		175,00
Net commercial		700,00
Escompte 2%		14,00
Net financier		686,00
TVA 19,6%		134,46
Net à payer		820,46

BLANC		
Fact n° 3272		
30-oct	Doit	Regard
Marchandises		7499,98
Remise 20%		300,00
Net		7199,98
Remise 10%		790,00
Net commercial		7079,98
TVA 19,6%		977,68
Net à payer		868,30

BLANC		
AV n° A3271		
20-oct	Avoir	Zelder
Retour de Marchandises		167,00
Remise 20%		33,4
Net commercial		133,6
Escompte 2%		9,67
Net financier		130,23
TVA 19,6%		25,66
Net à déduire		256,56

Travail à faire

1. Effectuez les calculs nécessaires.

TRAVAIL 2

L'entreprise Gavillon est spécialisée dans la vente en gros de bois et matériaux divers.
Le dossier concernant l'ensemble des factures et avoirs du mois d'octobre vous est communiqué :

TRAVAIL 3

1. Calculez la TVA due au mois de septembre.

Les marchandises achetées aux fournisseurs allemands et espagnols sont des acquisitions intracommunautaires. La TVA est collectée et déduite par l'entreprise française sur la même déclaration.

Les marchandises achetées aux fournisseurs brésiliens sont des importations. La TVA payée à la douane est déductible.

Les ventes de marchandises aux clients italiens sont des livraisons intracommunautaires exonérées de TVA.

Les ventes de marchandises aux clients japonais sont également exonérées de TVA puisqu'il s'agit d'exportations.

TVA collectée

- TVA collectée : $88354 \times 19.6\%$ 17317.38
- TVA intracommunautaires $(1638 + 6354) \times 19.6\%$ 1566.43
- TOTAL** 18883.81

TVA déductible

- TVA déductible $(38670 + 9565) \times 19.6\%$ 9454.06
- TVA intracommunautaires $(1638 + 6354) \times 19.6\%$ 1566.43
- TOTAL** 11020.49

TVA due : $18883.81 - 11020.49 = 7863.32$

2. Passez les écritures nécessaires au journal pour le mois de septembre.

44571		État - TVA collectée	17317.38	
4452		TVA due intracommunautaire	1566.43	
	445662	TVA déductible intracommunautaire		1566.43
	44566	État - TVA déductible sur ABS		9454.06
	44551	État - TVA à décaisser		7863.32
		TVA du mois de septembre		
44551		État - TVA à décaisser	7863.32	
	512	Banque		7863.32

PARTIE 1 : Cours (9 points)

1. Citez et expliquez 3 des principes comptables qui sont à la base de la comptabilité ?

Principe de l'entité

Il consiste à distinguer le patrimoine de l'entreprise de celui de ses propriétaires.

Principe de séparation des exercices

Les flux de l'entreprise sont découpés en période appelées « exercices ».

Les produits et les charges doivent être rattachés à un exercice, même s'il existe un décalage entre la consommation et la facturation.

Principe de prudence

Le principe de prudence conduit :

- à ne pas comptabiliser un produit ou une plus-value qui ne sont pas encore réalisés définitivement
- à comptabiliser une charge ou une moins-value dès que leur réalisation est probable

Principe de non-compensation

Les éléments d'actif et de passif doivent être évalués séparément.

Principe du coût historique

Les éléments du bilan sont en principe évalués à leur valeur à la date d'entrée dans le patrimoine et en euros courants.

Principe de continuité de l'activité

La valeur actuelle des actifs est déterminée en présupposant que l'entreprise poursuivra indéfiniment son activité.

2. Expliquez les qualités de l'information comptable

- Image fidèle

Donner une vue exacte et de bonne foi.

- Régularité et sincérité

La régularité est la conformité aux règles et procédures en vigueur.

La sincérité est l'application de bonne foi de ces règles.

PARTIE 2 : Applications (32,5 points)

PEREY		
Fact n° 1324	Doit	Blanc
10-oct		
Marchandises		1570,00
Remise 15%		235,50
Net commercial		1334,50
Escompte 2%		26,69
Net financier		1307,81
TVA 19,6%		256,33
Net à payer		1564,14

BLANC		
Fact n° 3270	Doit	Zelder
15-oct		
Marchandises		875,00
Remise 15%		175,00
Net commercial		700,00
Escompte 2%		14,00
Net financier		686,00
TVA 19,6%		134,46
Net à payer		820,46

BLANC		
Fact n° 3272	Doit	Regard
30-oct		
Marchandises		1008,34
Remise 20%		201,67
Net		806,67
Remise 10%		80,67
Net commercial		726,00
TVA 19,6%		142,30
Net à payer		868,30

BLANC		
AV n° A3271	Avoir	Zelder
20-oct		
Retour de Marchandises		167,00
Remise 15%		25,05
Net commercial		141,95
Escompte 2%		2,84
Net financier		139,11
TVA 19,6%		27,27
Net à déduire		166,38

TRAVAIL 2

		01-10		
512			3586.56	
665			61.20	3060.00
	707			587.76
	4457	05-10		
709			350.00	
4457			68.60	418.60
	411	10-10		
607			50000.00	
4456			9604.00	1000.00
	765			58604.00
	401	12-10		
			1578.72	
512				1320.00
	707			258.72
	4457			
		17-10		
607			101250.00	
4456			19448.10	2025.00
	765			118673.10
	512			
		20-10		
			25.00	
765			1465.10	
401				1250.00
	607			240.10
	4456	20-10		
			57138.90	
401	512	58604 - 1465.10		57138.90
		19-10		
411		3500 x 0.666	2331.00	
	707	20-10		2331.00
665			26.40	
4457			5.17	
	411	28-10		31.57
512			1646.89	
	707			1377.00
	4457			269.89
512			2422.00	
	411	3500 x 0.692		2331.00
	766			91.00

ANNEXE 1 : Compte « BANQUE » à colonnes mariées

Date	Libellés	Somme Débit	Somme Crédit	Solde Débiteur	Solde Créditeur
01/10	Solde Initial			2520.00	
		3586.56		6106.56	
		1578.72		7685.28	
			118673.10		110987.82
			57138.90		168126.72
		1646.89		166479.83	
		2422.00		164057.83	
	Solde Final				164057.83
	TOTAUX				